



PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2020

Madame Chantal Fafard
Direction régionale de Lanaudière
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
40, rue Gauthier Sud, bureau 3200
Joliette (Québec) J6E 4J4
chantal.fafard@mamh.gouv.qc.ca

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(section sud-ouest du secteur nord)

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexée à la présente, une question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le 5 novembre 2020 prochain à 11h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



PAR COURRIEL

1. En décembre 2019, la MRC Les Moulins a adopté le règlement 97-33R-7 visant à modifier son schéma d'aménagement afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation pour intégrer le secteur situé dans le quadrant nord-ouest des autoroutes 40 et 640. Est-ce que le MAMH a statué sur sa conformité aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire et autorisé cette modification?

